

La résidence autonomie Jules Cazeneuve à Tullins fête ses 50 ans



**Pour célébrer un demi-siècle d'existence,
la directrice et ses équipes organisent un moment de convivialité avec les
résidents, leurs proches, les habitants de la commune, les élus
et les professionnels du secteur médico-social.**

■ 50 ans au service des personnes âgées

C'est en 1974 qu'a été créée, à l'initiative du maire de l'époque, la résidence autonomie éponyme *Jules Cazeneuve*. Pendant 48 ans, elle a été gérée par le CCAS de Tullins. En 2022, la commune a fait le choix de transférer l'établissement à la Fondation Partage et Vie, déjà gestionnaire dans la même ville de l'EHPAD *L'Arc-en-Ciel*. La proximité des deux structures permet de mutualiser des moyens et des personnels, et de faciliter le parcours de soins des habitants (priorité d'admission en cas d'évolution de l'état de santé, etc.)

La nouvelle équipe pluridisciplinaire qui a pris la tête de l'établissement lors de la reprise s'est donné l'objectif de poursuivre le travail mené depuis 50 ans, et de faire perdurer l'âme d'une maison dynamique appréciée dans le canton. Elle est composée d'une directrice, d'une assistante de direction, d'une référente de la vie sociale, de deux agents cadre de vie, d'un ouvrier d'entretien ainsi que d'une psychologue.

Une première phase de travaux de rénovation vient d'être achevée. Il s'agissait d'améliorer le cadre de vie et de conforter le projet de développement de la vie sociale, à travers la création de lieux de rencontre et d'activités conviviaux et chaleureux : salle de sports adaptés, salon de musique, de jeux de société, bibliothèque... Une deuxième phase de travaux va débuter : elle place les habitants au cœur de la démarche, en s'appuyant sur un questionnaire leur permettant de faire part de leurs envies, de leurs besoins, de leur vision. C'est par un projet collaboratif enthousiaste que la résidence entame son prochain demi-siècle. L'équipe de l'établissement tient à remercier le Département de l'Isère et la mairie de Tullins, dont le soutien permet d'offrir un accompagnement de toujours meilleure qualité aux habitants.

■ Ils témoignent !

Mme Cazeneuve, 84 ans, résidente

« C'est mon mari, Jules Cazeneuve, alors maire de Tullins, qui a été à l'initiative de la création de cette résidence autonomie. Il a toujours eu pour seule préoccupation le bien-être de ses administrés, et notamment des aînés. Ce projet a nécessité beaucoup d'énergie mais cela en valait la peine. Il aimait ce qu'il faisait.

La première habitante de la maison a d'ailleurs été ma mère ! Elle habitait Grenoble et nous avons pensé que ça serait un endroit où elle se plairait. Cela a été le cas. Dès le début, les responsables de l'époque ont fait en sorte que la résidence soit un lieu plein de vie. Ils ont fondé un club où les résidents jouaient des pièces de théâtre, chantaient des chansons et se produisaient en public. Ma mère était l'une des plus actives participantes, pour son plaisir et pour le nôtre.

Aujourd'hui, c'est à mon tour de venir habiter ici. Qui l'aurait cru ?! Je m'y plais beaucoup. Il y a de nombreuses activités et un personnel à l'écoute. Mais j'ai surtout de nombreux amis aux alentours que je peux voir fréquemment. C'est très important pour moi. »

Jessica Teixeira, assistante de direction

« Je suis assistante de direction à Jules Cazeneuve depuis sa reprise par Partage et Vie. Je travaillais auparavant dans d'autres établissements de la Fondation. C'est au contact des habitants que j'ai pu me rendre compte du dynamisme de la résidence, un état d'esprit que nous avons tenu à conserver et même à développer. Ateliers créatifs, gymnastique, prévention des chutes, sorties au marché, après-midis conviviales autour de jeux de société ou de goûters, rencontres intergénérationnelles, groupes de discussion... Nous mettons tout en œuvre pour favoriser le maintien de l'autonomie et des liens sociaux.

Les résidences autonomies sont des structures à mi-chemin entre le domicile et l'EHPAD qui méritent d'être mieux connues du grand public. Elles proposent un accompagnement adapté aux besoins d'une population autonome et semi autonome, qui souhaite bénéficier d'un lieu convivial, confortable, dans lequel elle se sent en sécurité. »

Anne-Laure Dubois, directrice

« Piloter la reprise de cet établissement était à la fois passionnant et challengeant. Nous avons une relation de confiance à construire avec les habitants et les familles. Et le défi est aujourd'hui relevé, grâce à une équipe soudée qui partage des valeurs fondamentales de bienveillance et de respect. Il y a de la vie, des échanges, et des projets dans cette résidence. Nous associons les habitants autant que possible à la vie de l'établissement. L'accompagnement évolutif que nous proposons grâce à la proximité de l'EHPAD L'Arc-en-Ciel rassure les proches qui peuvent compter sur une qualité constante de service et des repères forts.

Je souhaite que l'établissement garde pour les cinquante prochaines années son âme joyeuse et qu'il accueille encore longtemps nos aînés pour prendre soin d'eux. »

CONTACTS

Anne-Laure Dubois

Directrice de Jules Cazeneuve
anne-laure.dubois@fondationpartageetvie.org
T. 04 76 31 89 53

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60

Pour en savoir plus sur l'établissement :

Cliquez [ICI](#)

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 127 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.